

Motion du 6 avril 2009 de MM. Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Miguel Limpo, Mmes Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Catherine Buchet-Harder, MM. Gérard Deshusses, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Alexandre Chevalier et Roland Crot: «Pour une politique proactive en matière de sponsoring et de mécénat».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 31 mai 2010)

MOTION

Considérant:

- l'excellente qualité de la politique de recherche de sponsoring et de mécénat déjà menée par la Ville de Genève (Grand Théâtre, patinoire des Bastions, etc.);
- le fait que la crise financière et économique rende encore plus aléatoire le financement de divers projets publics, ou privés mais soutenus par la Ville (course de l'Escalade, Voix de fête, etc.), par des mécènes ou des sponsors;
- la loi (9863) du 15 novembre 2007 modifiant différentes lois fiscales (fiscalité des donations) permettant de déduire les dons effectués en faveur des institutions d'utilité publique jusqu'à 20% du revenu (au lieu des 5% déductibles auparavant pour les personnes physiques et 10% pour les personnes physiques);
- le caractère de plus en plus global des échanges tant économiques que culturels, ayant pour incidence que de plus en plus de mécènes ou de sponsors sont intéressés à offrir leur soutien par-delà les frontières;
- les exemples de politiques proactives menées en matière de sponsoring et de mécénat par d'autres villes (par exemple pour la rénovation de bâtiments historiques, comme en Italie);
- le fait que la Ville devra faire davantage d'économies afin de pouvoir maintenir une aide sociale qui va, en cette période de crise économique, concerner un nombre croissant de personnes;
- le fait que les intérêts de la dette, à eux seuls, continuent de grever le budget de la Ville à hauteur de plus de 60 millions de francs par année;
- l'utilisation croissante d'internet comme outil de travail, ce dans tous les domaines, particulièrement pour la recherche d'informations;
- le fait que la Ville est en train de refondre la structure et le design de son site internet,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de mener une politique proactive et systématique de recherche de sponsors et de mécènes, par exemple en publiant sur internet (en plusieurs langues) les possibilités de soutien à divers événements, expositions, concerts, voire institutions (par exemple pour la restauration de bâtiments);
- de présenter au Conseil municipal la liste des prestations de la Ville en distinguant:
 - celles qui ne peuvent être financées que par l'impôt (par exemple la sécurité);
 - celles qui peuvent être financées, en partie, par l'usager (par exemple les piscines);
 - celles qui peuvent être financées, en partie, par des sponsors ou des mécènes (par exemple un événement);
- d'offrir des solutions permettant de privilégier les sponsorings à long terme, sur plusieurs saisons, cela afin de faciliter la planification budgétaire et de favoriser la pérennité des manifestations ou institutions concernées;
- de veiller, dans ce cadre, à la plus grande diversité possible de sponsorings, afin de protéger les manifestations ou institutions concernées pour les cas où l'un des sponsors se retirerait inopinément.